



LE CROCOCYCLE N° 252

Bulletin du

GROUPE CYCLO NÎMOIS

Fédération Française de Cyclotourisme
Ligue Occitanie

SEPTEMBRE - OCTOBRE 2025

LE MOT DU PRÉSIDENT

Cher(e)s ami(e)s

J'espère que cette rentrée vous trouve en pleine forme et prêts à affronter les nombreuses sorties et organisations qui nous attendent. D'entrée, merci aux bénévoles qui tiendront notre stand lors du Forum des Associations et merci aux autres Gécénistes qui viendront les soutenir au retour de la sortie du samedi !



Je vous renvoie ensuite à mon mot de juillet où j'insistais sur l'importance de bien accueillir les nouveaux et la méthode de parrainage que nous mettons en place cette année.

Dans la foulée nous ferons la fête le 13 septembre à l'Eau Bouillie ; aux dernières nouvelles il reste encore quelques places. Si des retardataires ont des regrets, ils peuvent s'adresser au plus vite au coordinateur de la soirée Philippe Bertrand (06 81 18 05 02).

Une nouveauté également : nous allons honorer le 18 octobre notre doyen Maurice Paillet qui aura 90 ans en novembre ainsi que tous les octogénaires du club. Je vous renvoie pour les détails pratiques au programme des sorties de septembre/octobre édité par Michel Oheix et disponible sur le site du club. Je compte sur vous tous pour « encombrer » ce jour-là la montée de Clarensac !

Je termine par un petit mot sur la cohabitation vélo musculaires/VAE. Le VAE a heureusement permis à de nombreux gécénistes de continuer à rouler avec nous, et c'est très bien. La discussion d'il y a quelques années sur l'opportunité du VAE dans le club est close, et heureusement, sinon nous serions bien 30% de moins.

Mais je reçois de plus en plus de remarques de cyclos ou cyclotes qui roulent en musculaire qui regrettent le comportement de certains VAE : par exemple les doubler à toute vitesse dans une cote alors qu'ils sont au bout de leurs forces, discuter derrière eux alors qu'eux ont du mal à trouver leur souffle, tirer le groupe à une vitesse excessive etc. ... Je demande donc aux possesseurs de VAE de se souvenir du temps où ils étaient en musculaire et d'essayer d'éviter ces comportements, en particulier le dernier cité : les VAE ne doivent pas être en tête de groupe ! Sachant que nous sommes tous potentiellement utilisateurs de VAE, j'espère que tout le monde comprendra !

A bientôt sur le vélo

Jean Michel DECAUDIN
Président du GCN

LA VIE DU CLUB

DEUILS



C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris le décès de **Christiane Cavard** survenu le 28 juin dernier. Compagne de route du Groupe Cyclo Nîmois, adhérente en 2005 et de nombreuses années durant, membre du CA pendant quelques mandats, elle était connue pour sa forte personnalité et sa pétulance. Elle laissera une marque dans l'histoire du club.

A sa famille et ses enfants le président, au nom du CA et du G.C.N. présente ses sincères condoléances.

Le 15 août c'est un ami du club de Milhaud et longtemps membre du Comité Départemental du Gard (CODEP) qui est décédé. **Gérard Renouard** était le bénévolat et le dévouement fait homme et sa sympathique silhouette était remarquée lors des concentrations gardoises car c'était souvent lui qui s'occupait de la cuisine.

Mais il savait être multitâche dans la générosité ! Le Groupe Cyclo Nîmois présente ses condoléances à sa famille avec une pensée pour son fils et son petit-fils à qui il a su transmettre le virus du vélo

VELOS ELECTRIQUES

Les douanes françaises ont mis la main sur un trafic de vélos électriques en provenance de Chine.

6 millions d'euros ! Ce n'est pas les ventes observées sur le marché du cycle, mais bien le montant d'un préjudice. En effet, les douanes françaises ont démantelé un vaste trafic de vélos électriques, comme annoncé par la DNRED (Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières) le 23 juillet dernier. **7 020 vélos saisis et une fraude évaluée à six millions d'euros en droits et taxes non acquittés.**

Plusieurs entrepôts de l'Hexagone ont été perquisitionnés. Ces derniers, à l'image de sociétés-écrans, importaient des vélos électriques chinois destinés à la vente sur internet. Faux documents, changement d'adresse, provenance des VAE inconnue... le trafic a également touché des ports européens comme en Pologne, en Allemagne ou encore aux Pays-Bas. Les douanes parlent d'une affaire emblématique et inédite.



Réf. Orange internet

TROTINETTES

Depuis le décret du 23 mars 2024, **les règles changent** pour les propriétaires d'engins de déplacements personnels motorisés (**EPDM**). Face à la hausse des accidents de la route impliquant des trottinettes électriques, le Gouvernement a décidé de revoir sa copie. Désormais, les engins de déplacements personnels motorisés doivent suivre la signalisation imposée par le Code de la route, déjà en vigueur pour les cyclistes. En d'autres termes, **les utilisateurs de trottinettes électriques avec ou sans selle, ainsi que tous les EPDM doivent respecter les panneaux d'interdiction de circulation des vélos et les feux tricolores avec des figurines "vélo"**. Ils doivent emprunter les pistes et bandes cyclables, respecter le double sens cyclable et peuvent utiliser la signalisation des panneaux M12. Ces derniers permettent de traverser au feu rouge

Pour celles et ceux qui l'ignoreraient, les cyclo montagnardes sont des randonnées de 200 km avec 4000 mètres de dénivelé. Au moins ! Mais avec des délais larges. Il y en a une par massif montagneux (Alpes, Pyrénées, Vosges, Massif Central, Cévennes) parfois 2.

Fortement concurrencées de nos jours par les cyclos-sportives, plus chères et avec un parfum de compétition qu'ignore notre fédération, elles sont un peu délaissées depuis quelques années. A commencer par les Nîmois. Et c'est dommage. Jacques Bourset est un passionné de ces épreuves, il en a fait 3 cette année. Allez partager les belles routes de l'Ain avec lui.

CYCLOMONTAGNARDE DU HAUT-BUGEY

Pour cette réputée cyclo-montagnarde, je m'élançais peu après 5h00, après avoir dégusté un café et des pâtisseries, de l'hôpital du Haut Bugéy, près des urgences, sous une pluie fine dans la descente puis la traversée d'Oyonnax.

Dès avant la sortie de la ville commençait le premier col en sous-bois sur une route avec des gravillons et quelques branchages suite à la pluie de la nuit. Petite digression : à cause de cette dernière le fléchage papier au sol avait largement disparu, heureusement ayant le tracé GPS, cela m'évitait de grosses erreurs de parcours. Cerise sur le gâteau ce dernier indiquait la catégorie des cols que j'escaladais, de 4ème à 1ère catégorie avec le kilométrage restant ; vraiment pas de quoi me remonter le moral... La pluie ayant cessé je montais le premier dans la fraîcheur persistante puis dans la descente avec un ciel couvert.

Un nouveau col se présentait permettant de rejoindre le ravitaillement de Giron. Ensuite après la descente une boucle du circuit permettait de profiter du paysage des gorges de Valserine. Une succession de montées et descentes me permettait d'atteindre le ravitaillement de Chatillon-en-Michaille au pied du col de Cuvéry, avec de belles vues sur la vallée durant l'ascension sous un ciel toujours couvert. Puis se présentait la traversée du **plateau de Retord** avec sa chapelle au cœur des prés. Une rude montée en sous-bois menait au col de Cuvillat, suivie d'une descente technique dont la dernière partie sur un macadam aléatoire menant à Hauteville-Lompnes pour



le plateau repas.

Après cette restauration nous attendait la belle descente dans les gorges de l'Albarine, mais cela dura peu car un piège à c...cycliste se profilait avec les premiers 6 km entre 9 et 14%, heureusement suivi des derniers kilomètres entre 7 et 4% jusqu'au village d'Evosges. Ensuite on pouvait admirer un petit lac, avant la descente en lacets à flanc de falaise dominée par la croix en son sommet. Et puis un col de 3ème catégorie, ouf ! La traversée d'Aranc, un col de 4ème catégorie, que du bonheur ! La descente sur une grande route (où je battais mes records de vitesse de la journée), permettait d'atteindre le ravitaillement du beau village de **Cerdon** connu pour son agréable vin pétillant et sa dinanderie.



A peine sortie du village un mur se présentait, puis une route étroite avec des ruptures de pente à plus de 14% (on croisait à peine une voiture) avec vue sur les coteaux

que je pus admirer un peu plus, ayant fait une centaine de mètres à pied vu le



pourcentage et la voiture qui arrivait en face. Le col de Berthiaud permettait de basculer sur Serrières-sur-Ain, de longer les gorges de l'Ain, toutes en faux plats, avant de se ravitailler au pied du **viaduc de Bolozon**. Il ne restait que deux ascensions, seulement classées en 4ème catégorie, mais qu'elles furent longues ! J'appréciais la descente finale en roue libre menant à l'arrivée à l'hôpital du Haut Bugey. Il était quand même 19H45 mn, pour une balade de 225 km et 4700m de dénivelé.

Jacques Bourset

CITATIONS SUR LE VÉLO



Ayant un amour commun, celui du vélo, nous avons forcément une aversion commune : les gens qui n'aiment pas le vélo nous emmerdent, même quand ils n'en parlent pas.

(Michel Audiard)

C'est le guidon droit qui fait les dos courbes et les guidons courbes qui font les dos droits.



(Jacques Faizant)

DEUX NÎMOIS À L'ASSAUT DU MONT VENTOUX

Lequel de nous eut l'idée d'aller au Ventoux en ce début d'avril 1977 ? Nous l'avions eu, semble-t-il au même moment. Nous étions coutumiers de faire des randos hors normes comme aller voir le lever du soleil à l'Aigoual en partant en début d'après-midi de Nîmes, bien entendu avec nos bicyclettes, et faire 300km en 24 heures. Nous étions jeunes et nous avions une santé éblouissante !!!!!,



On nous avait dit que les routes proches du sommet étaient encore fermées par les neiges et impraticables. Cela nous donna encore plus envie d'aller voir le géant de Provence. Partis en voiture de Nîmes nous enfourchons nos vélos à Bédoin aux alentours de 7h. Une heure plus tard arrêt pour déjeuner avant le célèbre virage de saint Estève, les chaînes tombent sur la moulinette. La rude ascension commence

Connaissant déjà la route classique qui passe au Chalet Reynard, nous avons décidé de grimper par la route forestière qui relie la face sud à la face nord. Après 2 kilomètres environ notre chemin apparaît sur la gauche et nous voilà lancés à l'aventure, protégée par un panneau : **sens interdit**. A notre grande surprise nous découvrons une route parfaitement revêtue, alors que nous nous attendions à un chemin amélioré. La plaine à nos pieds semblait se rapetisser alors que nous montions dans la forêt de résineux. Quelques passages plus pentus nous sortaient de notre rêverie et le coup de pédale se voulait pensé, réfléchi, avant d'être exécuté. Un long passage presque plat décontractait nos muscles et nous pouvions admirer le paysage,



Les premières traces de neige apparurent sur les bords de la route.

Alors la chaîne des Alpes se révéla à nous, monopolisant toute notre admiration, en une immense ligne de sucre glacé. Première photo souvenir. Deuxième photo devant la route fermée par une barrière rouge et blanche cadenassée. Nous sommes sur la route de Malaucène au-dessus de la station de ski du Mont-Serein. Nous enjambons la barrière les vélos eux passent dessous. Comme un fait exprès, sitôt l'obstacle franchi, la bande de goudron rétrécit au fur et à mesure de notre progression. La congère du côté droit devient de plus en plus importante et gagne sur la route. Nous roulons tantôt sur le gravillon, tantôt sur l'herbe gelée. De temps en temps se glisse une plaque verglacée ; je tombe sur une, heureusement du côté congère car à notre gauche le ravin devient de plus en plus profond. Cette chute nous rend plus prudents et désormais la glace sera franchie vélo à la main.



La tour sommitale nous apparaît dans une ample courbe que traverse un couloir d'avalanche. Arrêt brutal ; après la courbe plus de route, plus de terre pleine, seulement une pente glacée et luisante sous le soleil. Nous sommes dans la coulée de neige, la pente est vraiment abrupte et bloque totalement notre avance. Deux mètres miroitants nous séparent d'une bande de terre longeant le ravin et ce vide semble nous guetter, attendant soit notre renoncement soit la tentative de passage et peut être la chute !!!!!!!!!!!!!, Nous décidons de traverser à nos risques et périls.

Ne possédant aucun outil, Christian se servira de sa **pompe à vélo** pour creuser un étroit passage ; je jette des gravillons sur le petit passage et, centimètre par centimètre, nous progressons. Nous sommes conscients de réaliser quelque chose d'absurde par le risque gratuit que nous courons mais le sentiment de faire une première nous encourage à poursuivre. En effet nous serons les premiers du Groupe Cyclo Nîmois à gravir le Ventoux dans ces conditions. Sitôt franchis ces deux mètres, je vais passer mon vélo à mon copain, puis le sien. Ouf nous sommes vainqueurs !



Deux mille cinq cent mètres pour atteindre le sommet ! Quelques trois cent mètres plus loin le passage devient impossible !

Il nous faudrait creuser encore, aussi avec un bel ensemble nous chargeons les bicyclettes sur nos épaules et cherchons notre passage à travers la pierraille et l'accumulation de neige... La progression est lente et nous apercevons la chapelle dont parle Alphonse Daudet dans les Contes du lundi. Encore une petite heure et nous

sommes au sommet. Les militaires en poste dans la tour nous offrent à boire, un peu étonnés quand même par le récit de : notre aventure. !!!!.

Face sud la route est complètement dégagée et sèche. La descente sur le Chalet Reynard puis **Sault** se fera sans problèmes. Retour par la Gabelle, seul incident un bulldozer tenant toute la chaussée m'obligera à aller dans le fossé peu profond il est vrai. Je pense que les souvenirs vont rester ancrés dans nos têtes.



Christian Divol et Jack Sabatier
Anciens du Groupe Cyclo Nîmois
Que nous remercions pour le récit de cette sortie peu banale.

LA LOI C'EST LA LOI !

Extrait du livre « Le sottisier des Lois » de Thomas Segal ces petites perles pour sourire un brin.

Les lois absurdes en Alabama

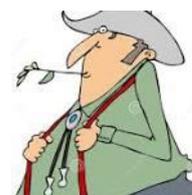


- Porter une fausse moustache à l'église est strictement interdit, car cela risquerait de faire rire les gens.
- Le dimanche, jouer aux dominos est puni par la loi.
- Il est formellement interdit de mettre du sel sur une voie ferrée, au risque d'encourir une peine de mort !

Arizona

Il est interdit de porter des bretelles à Nogales.

Les professeurs aux cheveux coupés au carré n'ont pas droit à une augmentation de salaire.



Arkansas

Il est interdit de tuer une créature vivante à Fayetteville. Par contre une créature morte on peut...

• Caroline du nord



Il est interdit d'éternuer à Asheville.

- Il n'est pas légal d'avoir un rapport sexuel dans la cour d'une église.
- Un couple dormant dans un hôtel est contraint d'utiliser des lits séparés d'un espace de 60 cm a minima. De plus, il est interdit d'avoir des rapports sexuels entre les lits ou sur le sol.

Caroline du Sud

- Chaque citoyen qui va à l'église doit porter une arme.

Connecticut

- Le mari n'a pas le droit d'embrasser sa femme le dimanche.



Dakota du Nord

- A Fargo Il est interdit de danser avec un chapeau sous peine d'aller en prison.
- Il est interdit de se servir une bière accompagnée de bretzels.



Floride

- Il est interdit pour un homme de porter une robe sans bretelle à Miami.
- Il est illégal pour une femme célibataire de sauter en parachute le dimanche.
- Il est interdit de porter un maillot de bain pour chanter à Sarasota.

LE COL CELEBRE

Comme nombre de membres de notre cher Groupe Cyclo Nîmois j'aime bien regarder le Tour de France à la télévision, avec un intérêt particulier pour les étapes de montagne en général et celles passant par les cols que j'ai franchis en particulier ; même si j'ai le sentiment que nous ne pédalons pas dans la même galaxie.

Je regardais avec d'autant plus d'intérêt l'étape qui se terminait cette année à La Plagne qu'une partie du circuit copiait celui de la cyclomontagnarde des Aravis, 200 bornes et 4.000 mètres de dénivelé, au départ et à l'arrivée d'Annecy, que je l'avais effectuée en compagnie de mon ami Jack Sabatier il y a quelques années de cela. Je me souvenais d'autant mieux du col du Pré que j'avais eu tout mon temps pour savourer ses paysages au vu de ses pourcentages, de mes non-qualités de grimpeur et parce que c'était le 5e ou le 6e de la journée.



Lorsque j'écris savourer, ce ne fut pas tout à fait faux jusqu'à Arêches où la pente ressemblait par moment à celle de l'Aigoual sur les 5 premières bornes du côté de Valleraugue ; ensuite dans les 8 ou 9 kilomètres restant elle devenait un sacré pensum où elle nous offrait des passages entre 8 à 12 %. Mais ce qui reste le plus pénible dans mon souvenir ce fut la compagnie d'un cyclo qui trop content de m'avoir rattrapé (ce n'était pas le premier) se rendit compte qu'en restant à ma hauteur il forçait moins et pouvait parler.



Lui ! Alors durant les quatre dernières bornes il me raconta sa vie amoureuse en long en large et, si j'ose dire, en travers. Au col du Pré il se précipita vers le café sommital pour aller boire une bière tout en proposant de m'en offrir une. Je mourais de soif mais refusai sa proposition pour fuir la suite de ses exploits et pour, quelques mètres plus tard, être

récompensé de mes efforts par un point de vue majestueux sur le **Lac de Roselend** où Jack m'attendait.

Nous n'avions plus qu'à boucler cette belle randonnée montagnarde en passant par une paire de cols supplémentaires et en longeant le lac d'Annecy où nous avons dépensé nos dernières cartouches de santé en roulant comme des fous !

C'est deux copains fatigués mais heureux qui se présentèrent à la permanence du club organisateur pour faire homologuer leur balade, recevoir une médaille souvenir et boire un coup. C'est alors que nous réglions ces formalités qu'un quidam en civil, qui traînait autour des tables, ayant entendu que nous étions de Nîmes, nous interpella.

"Nîmes, nous demanda-t-il, c'est bien par là qu'il y a un col célèbre ? »
Jack et moi nous nous regardâmes : « Quel col ? ».

L'homme, ouvrit puis referma sa bouche. Il ne se souvenait pas. Machinalement il saisit son menton entre son pouce et son index et plissant les yeux, réfléchit.

Malgré nos 200 bornes, nos 7 ou 8 cols franchis, nos 4000 mètres de dénivelé et nos jambes flageolantes, nous l'accompagnâmes dans la recherche de ce col connu jusqu'en Savoie : « L'Aigoual ? Le Mont Bouquet ? La Luzette ? Et 2 ou 3 autres. Mais toujours rien...

Nous allions renoncer lorsque brusquement le visage du mec s'éclaira ! Il avait retrouvé le nom de ce célèbre monument montagnard et un grand sourire éclairant son visage, il nous annonça : « Le col de Clarensac ... ».

Et c'est ainsi que Jack et moi avons terminé notre cyclo-montagnarde : sur un grand fou rire.



Michel Jonquet

NB : *Le Crococyte étant lu en dehors de notre club par des amis de différents coins de l'Hexagone, il est bon de préciser que la côte de Clarensac est une montée située à 15 km environ de Nîmes et qu'elle mesure 2.6 kilomètres, pour un dénivelé positif de 111 mètres. Soit une pente moyenne de 4.2% jusqu'au 191 mètres du sommet.*

.....

...Et n'oubliez pas, le 6 septembre, de passer au stand du Groupe Cyclo Nîmois sur l'Esplanade. Nos cyclos bénévoles vous y attendent.



Photo de l'édition 2024 avec une belle brochette pour représenter le G.C.N.

PLEIN CADRE : ISABELLE FLUTTE



Qui es-tu ?

Isabelle FLUTTE

Que fais-tu ou que faisais-tu dans la vie ?

Retraitée active, après une vie professionnelle riche de plusieurs métiers.

A quel âge as-tu commencé à faire du vélo et pourquoi ?

Je faisais déjà du vélo, mais de façon irrégulière, jusqu'à ce que je prenne ma retraite, c'est là que j'ai commencé à rouler régulièrement.

Quel est ton premier souvenir associé au vélo ?

La Semaine Fédérale à **Valognes** en Normandie en 2021, ma première SF et mes premiers sorties « longues ».

Depuis quand es-tu membre du Club ?

Je me suis inscrite au club en 2022 après cette Semaine Fédérale.



Comment as-tu connu le Club ?

Par mon époux, Bernard, qui en était déjà membre.

A ton avis, quelles sont les principales qualités du Club ?

La convivialité, l'absence d'esprit « compétition », la variété des parcours et des niveaux. Les sorties « découvertes » proposées autour du vélo (**Cafés curieux**, week-end Ascension).



As-tu déjà participé à la Direction du Club ?

J'en fait actuellement partie, élue au conseil d'administration depuis 2024 et trésorière du club depuis cette année.



Combien as-tu de vélos et peux-tu en donner une brève description ?

J'ai un VAE, avec lequel je roule au cours des sorties du club, ou hors club... Et un autre vélo pour des balades plus calmes avec les petits enfants (pour l'instant... **car ils grandissent !!!**).

Si tu en avais les moyens, quel serait le vélo de tes rêves ?

Mon VAE me convient parfaitement.

Quelle est la forme de cyclotourisme que tu affectionnes le plus ?

Je n'ai pas encore pratiqué, mais suis assez tentée d'essayer une randonnée cyclo.

Pour toi quel est le paradis du cyclo ?

Les pays du nord de l'Europe, où tout est conçu pour le vélo « déplacement ».

Tes objectifs pour les prochains mois ?

Me remettre en selle en douceur après une interruption involontaire pendant tout l'été.

Le brevet, la randonnée, le voyage que tu aimerais faire au moins une fois dans ta vie ?

La Véloroute de la Mer du nord.



As-tu un « accessoire essentiel », en dehors du vélo lui-même bien entendu, pour faire du cyclotourisme et quel est-il ?

Les indispensables pour la sécurité : casque, feu arrière, un GPS pour tenter de ne pas se perdre...

Et ma jolie sacoche avant, remplie de tout « l'indispensable » (à mes yeux du moins)

Quelle nouvelle loi créerais-tu pour améliorer le sort des cyclistes en ville, à la campagne ?

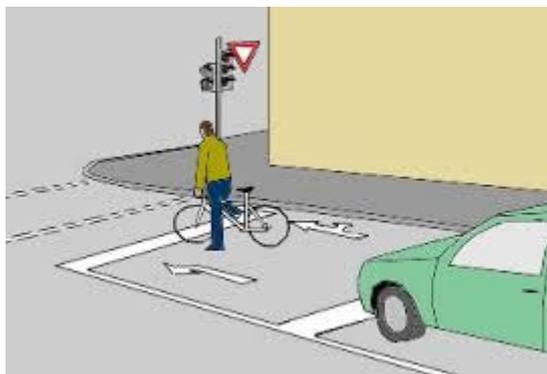
Oups.... Là j'ai plein de choses à dire... on peut ???

En premier lieu, à défaut de légiférer encore et encore, faire changer les mentalités : considérer le vélo comme un vrai moyen de transport plutôt qu'uniquement un loisir.

Également faciliter le transport des vélos dans les bus ou **trains régionaux**.

La création de véritables pistes cyclables dédiées et sécurisées, sans coupures incohérentes, des connexions fluides, des « axes vélo » entre villages et villes.





Donner la priorité aux vélos aux carrefours
(Sas vélo à l'avant des feux. ?)

Sans oublier la sécurité : le port du casque obligatoire pour tous, quel que soit l'âge.

Quel est ton avis sur la revue CYCLOTOURISME ?

Elle offre des articles intéressants, sur les autres régions et pas seulement du point de vue cyclisme.

Et sur le Crococyte ?

C'est le fil rouge de la vie du club et les articles y sont variés.

Quels sont tes autres loisirs ?

En dehors du vélo je fais du ski l'hiver.

J'aime faire des voyages en France, il y a tant de belles régions à découvrir, mais également à l'étranger.

Quand il me reste un peu de temps, je lis, je couds, je bricole.

Tes principales qualités et tes grands défauts ?

Demandez à Bernard... 😊

Que ne supportes-tu pas chez quelqu'un ?

L'égoïsme et l'individualisme.

Qu'est-ce qui te fait rire ?

Les blagues entre bons copains.

Qu'est-ce qui te rend triste ?

La situation actuelle du monde et les conflits qui éclatent un peu partout.



Qu'est-ce qui compte le plus pour toi dans la vie ?

L'optimisme et la joie de vivre.

Y a-t-il une question que tu aurais aimé qu'on te pose ?

Y en avait déjà suffisamment, on va éviter la prise de tête !!
LOL.

Que souhaites-tu ajouter pour conclure cet entretien ?

Que le club continue à se développer et à proposer des activités dynamiques et variées (en intégrant le VTT et le

gravel par exemple)



Entretien avec Michel Jonquet